



INFOCUMA

OCTOBRE 2021

Pays de la Loire

Edito



RESPONSABLES DE CUMA

Pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : adaptation au changement climatique, main d'œuvre, renouvellement des générations, alimentation de proximité... les cuma avec leurs collectifs d'agriculteurs.trices font partie des outils permettant de répondre à ces différentes évolutions. Le pilotage de la cuma par les agriculteurs.trices, parce qu'elle est le prolongement de l'exploitation, est primordial et c'est une valeur essentielle de la coopération. Mais qu'en sera-t-il demain ? Les difficultés à trouver des responsables sont quotidiennes. Effectivement, le temps consacré à cette mission par nos prédécesseurs n'est plus le même que celui des responsables actuels et futurs. Les cuma s'adaptent sans cesse à l'évolution de notre agriculture, mais une chose est sûre, nous devons trouver de nouvelles formes de pilotage.

Il existe déjà diverses formules pour libérer le responsable de la charge quotidienne. Le champ est vaste, tout reste à inventer et à expérimenter. Déléguer l'opérationnel pour se consacrer véritablement à la gouvernance de la cuma, c'est-à-dire, décider des orientations stratégiques, des choix d'investissement, de l'implication dans les projets de territoire... c'est bien là que se trouve le rôle des responsables. En mars dernier, le conseil d'administration de l'Union des cuma des Pays de la Loire a été renouvelé et a constitué un nouveau bureau.

Les élus avec les équipes opérationnelles vont s'attacher à poursuivre le travail pour accompagner les cuma, là où naissent les projets, dans leur développement et leur adaptation aux enjeux de demain.

Les prochaines AG début 2022 aborderont la question de la gouvernance des cuma et du renouvellement des responsables. Elles seront l'occasion de se retrouver et d'échanger à partir de témoignages et d'exemples concrets de terrain.

Laurent Lesage
Président de l'Union des cuma
des Pays de la Loire

A LA UNE



Former et accompagner les responsables

Véritable priorité, la formation et l'accompagnement des responsables de cuma reste un enjeu majeur pour le fonctionnement des cuma de demain.

Former : piloter une cuma ne s'improvise pas. L'Union des cuma propose depuis plusieurs années une formation pour les administrateurs ou futurs administrateurs. Les objectifs : donner les outils de base pour que les élus puissent assumer de façon sereine et professionnelle leurs diverses missions. Au cours de ces formations, plusieurs points sont abordés, du droit coopératif à la gestion de la cuma, en passant par l'animation de réunions.

Accompagner : le pilotage de certaines cuma devenant de plus en plus exigeant et la disponibilité des responsables étant limitée, l'Union des cuma commence à proposer des services pour aider les responsables dans la réalisation de leur mandat. Cet accompagnement de personnes ou de groupes a pour objectif « d'aider à faire », et non de « faire à la place de » (coaching). Il s'organise dans le quotidien de la cuma et peut intervenir dans divers domaines : la gestion des ressources humaines, l'appui dans la gouvernance de la vie coopérative, la gestion des investissements ou le pilotage économique. Il peut se mettre en place sur une ou plusieurs années. L'objectif étant un suivi dans la mise en place des actions.

Pour plus de précisions sur les formations ou l'accompagnement, prenez contact avec votre section de proximité.

par marc.aurejac@cuma.fr • 02 40 16 39 50

VIE DE L'UNION

44 S'unir pour approvisionner la restauration collective

Dans le cadre de son étude « le collectif comme outil de structuration de filière sur le territoire » l'Union des cuma a diffusé fin juillet un questionnaire d'enquête destiné aux producteurs.



Il a été envoyé à plus de 600 agriculteurs du département de Loire-Atlantique et mis en avant sur la page Facebook de l'Union des cuma. A ce jour, nous avons récolté près d'une centaine de réponses.

Mais toutes les contributions supplémentaires sont les bienvenus ! Alors, si vous ne l'avez pas déjà fait, n'hésitez pas à exposer votre opinion sur ce sujet en répondant à l'enquête via le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfncPBzeiFcpvmy33Z7i70ZZNnCZBB7Id1_UM5Li-YoLpHHOw/viewform

Vous pouvez également remplir le feuillet ci-joint et le renvoyer à l'adresse suivante : Union des cuma des Pays de la Loire Maison de l'agriculture - la Géraudière - rue Pierre-Adolphe Bo-bierre 44939 Nantes cedex 9

par benedict.rousvoal@cuma.fr • 02 40 16 38 62

Changement de présidence



Suite au Conseil de Proximité de septembre et après cinq années de présidence de la section Loire-Atlantique, Christian Pipaud passe la main à Fabrice Guin.

Éleveur laitier en GAEC en production bio sur la commune de Campbon, il est aussi président de la cuma du Sillon. Fabrice est aussi administrateur et trésorier de l'Union des cuma des Pays de la Loire qui regroupe nos 4 départements.

Cette passation de pouvoir est aussi l'occasion de reconstituer une équipe de responsables départementaux. Un enjeu important au regard des nombreux défis à relever : appui à la gouvernance des responsables et des cuma, renouvellement des générations, professionnalisation des services, transition agro-écologique...

En prenant cette nouvelle responsabilité, Fabrice a aussi tenu à remercier Christian Pipaud, mais aussi plusieurs personnes qui vont céder leur poste pour tout le travail effectué au service des collectifs et d'une agriculture solide et solidaire.

par marc.aurejac@cuma.fr • 02 40 16 39 50

49 Du renouvellement parmi les équipes

L'équipe d'animation

Justine Lemonnier est arrivée au sein de l'Union des cuma des Pays de la Loire en mars 2021, en tant que chargée de mission. Ingénieur agronome, spécialité développement territorial, elle est en renfort sur la section Maine-et-Loire. Sa mission principale est d'accompagner les cuma dans leur fonctionnement quotidien (dossiers de subvention, juridique, ...).

L'équipe comptable AGC

• Après une année au sein de l'équipe comptable, pour préparer un Bachelor Gestion et Finance en contrat d'apprentissage,

Coralie Morille est embauchée en CDI comme aide-comptable.

• **Claude Raimbault**, nouvelle comptable de l'AGC, est arrivée en juin, en remplacement d'Anne Roussel. Elle est en charge d'un portefeuille de dossiers.

• **Audrey Robert**, en contrat d'apprentissage, vient également en appui de l'équipe.



L'équipe CAMACUMA

C'est l'achat groupé par et pour les cuma, une offre de qualité, clé en main et une rupture de prix.

L'équipe de salariés de cette nouvelle structure, se compose de :

Jean-Baptiste Roy gestionnaire de flotte
Eliso Zibzibdaze assistante administrative et comptable

Ainsi qu'**Anaïs Girard** et **Ronan Berthomé** en contrat d'apprentissage



par béatrice.ménager@cuma.fr • 02 41 96 75 48

72 Réunions de cuma



Le COVID-19 n'a pas facilité l'organisation de réunions. Si le cadre juridique rappelle que chaque cuma doit organiser une AGO par an, 4 CA par an, les motivations vont au-delà.

La cuma du Lilas Ludois a organisé récemment son AGO avec succès. La mobilisation était réelle, dans une ambiance positive. Pourquoi une telle réussite ? Accueil des adhérents autour d'un café (sas de décompression) ? Salle adaptée avec des responsables disponibles ? Organisation d'un repas sympa chez le Président ? Cohésion des plus jeunes avec les plus anciens ?... Les facteurs de succès sont multiples.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler les faits marquants. La commission casse a fait son boulot. Les règles sont appliquées. Enfin, un adhérent est parti en retraite. Comme le souligne Michel Penard (Pt de la cuma) « tu as été un adhérent fidèle, tu as initié un projet de déchaumeur... ». Un cadeau est offert.

N'oubliez pas : la communication au sein d'un groupe est essentielle à son développement, à son organisation interne !

Deux nouvelles cuma en Sarthe

Dans le secteur de Marçon, 5 agriculteurs ont décidé d'acquérir un déchaumeur (valeur de 40.000 €). Pour favoriser l'inter connaissance, il est envisagé d'effectuer pour chacun un diagnostic de mécanisation. Un outil qui pourrait permettre de se projeter vers de nouveaux investissements.

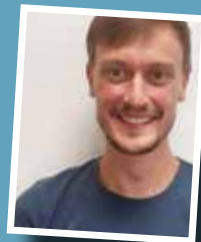
Une autre cuma a été constituée. Il est envisagé une rationalisation d'un parc matériel entre les adhérents, tout en favorisant la transmission des équipements entre les générations.

Dans les 2 cas, les réflexions se sont effectuées dans la durée, en mesurant les atouts et limites d'une stratégie en collectif.

Nous souhaitons la bienvenue à ces 2 groupes dans notre réseau !

par philippe.coupard@cuma.fr • 02 43 23 77 37

85 Du (re)nouveau dans les équipes de Vendée



Marie Vrignaud, animatrice cuma du 85 et chargée des projets de tri collectif au sein de l'Union des cuma des Pays de la Loire, partie en congé maternité, est remplacée pour quelques mois par **Antonin Rougeot**.

Issu d'une formation ingénieur agricole, il a eu des expériences d'animation de filières animales avant de rejoindre l'Union des cuma pour un CDD. Il appuiera l'équipe dans l'animation des cuma que ce soit dans leurs réflexions sur l'organisation, des rapprochements d'activités ou des mises à jour juridiques.



Augustin Fouillet a également rejoint l'équipe d'animation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour une licence Agronomie et Management des Organisations Agricoles. Il viendra en appui de l'équipe machinisme pour les projets actuellement menés sur la culture du sorgho, sur la récolte de l'herbe et sur les essais concernant l'épandage d'effluents liquides.

Anne Marquet, actuellement animatrice et référente charges de mécanisation sur le département de la Loire-Atlantique, va également rejoindre début octobre l'équipe de Vendée sur un poste partagé de coordinatrice AGC des équipes comptables du 44 et du 85.

Michèle Loquet va quant à elle venir renforcer l'équipe comptable de Loire-Atlantique sur le secteur Sud Loire.

MécaSol 2022 : ce sera en Vendée !



Après une année difficile en termes d'organisation d'événements, l'équipe des administrateurs et des salariés de l'Union se projette à nouveau vers la réalisation de temps forts autour de la machine.

La section Vendée se prépare donc d'ores et déjà à accueillir le MécaSol 2022. Cet événement national aura lieu le **21 septembre 2022** à la **cuma les Moulins du Lay** de Saint-Martin-des-Noyers.

L'Union des cuma a le plaisir de vous y donner rendez-vous !

par julie.azema@cuma.fr • 02 51 36 90 42

MACHINISME



Retour sur la démonstration du 9 juillet dans le Maine et Loire

A Gené, commune proche du Lion d'Angers, a eu lieu une démonstration de semis direct de couvert* après un blé selon 3 modalités d'implantation : dans de la paille broyée, laissée haute et retirée.

Ce fut l'occasion de voir en action les différents types de semoirs SD présents sur le marché :

- 2 à disques droits : l'Easydrill de Sky et l'AvatarR d'Horsh
- 2 à disques inclinés : le SDI de Duro et le GD de Weaving
- 2 à dents : l'Evo de Duro et le Primera d'Amazone

L'intérêt de cette démonstration n'était pas de comparer les performances des semoirs, puisqu'il est évident que ce sont les semoirs à dents qui sont les mieux adaptés pour semer des couverts d'été, mais bien que les participants puissent les voir en action tout en ayant l'occasion d'échanger avec les concessionnaires.

Deux mois après cet événement, le couvert a globalement bien levé, et ce, peu importe la modalité d'implantation et le type de semoir. Ceci était prévisible puisque pour les couverts d'été, c'est généralement l'eau qui est limitante. Or, au moment de la démonstration, les conditions étaient relativement humides, le couvert n'a donc eu aucune difficulté à germer puis à se développer.

Cependant, en comparant modalité par modalité, le couvert semé dans la paille laissée haute est moins beau que les autres. Et concernant les semoirs, ce sont l'Avatar et le Primera qui semblent avoir le mieux travaillé avec un bon taux de levée dans toutes les conditions, mais ce sont aussi les semoirs les mieux équipés et donc les plus chers du marché.

En complément de la démonstration, les 70 participants ont eu l'occasion de s'initier à la réalisation d'un profil de sol dans le but de réaliser un diagnostic et ainsi savoir si ce dernier est apte pour le semis direct.

*Composition : mélange à 15 kg : vesce pourpre (20%) - vesce velue (18%) - avoine rude (15%) - seigle multicaule (8%) - trèfle incarnat (8%) - trèfle d'Alexandrie (8%) - radis chinois (6%) - Lin (6%) - Phacélie (6%) - Moutarde brune (1%) + Moha à 5 kg

par alexis.cochereau@cuma.fr • 02 41 96 75 35

Relever la coupe à l'ensilage de maïs

Il a demandé au chauffeur de l'ensileuse de couper le maïs à 55 cm (au-dessus du 3^e nœud).

Un groupe d'éleveurs de la cuma La Fraternelle de Saint-Sulpice-le-Verdon - Montréverd réalise un travail sur l'autonomie alimentaire des élevages et cherche une méthode simple pour concentrer les valeurs du maïs ensilage. Une visite a été organisée au Gaec Val du Jaunay à l'Aiguillon-sur-Vie, qui pratique la récolte du maïs ensilage en coupe haute pour la deuxième fois consécutive, avec l'appui d'un technicien Seenovia. Le lendemain, un des éleveurs du groupe a décidé de relever la coupe de l'ensileuse de 40 cm.



Avec une coupe relevée à 55 cm, c'est 10 % de fourrage non récolté : une perte largement compensée par la concentration de l'énergie et le gain en digestibilité.

D'après les travaux réalisés par Seenovia et Arvalis, on perd en moyenne 350 kg de MS/ha tous les 10 cm de tige laissés. Soit 1.4t de MS/ha en moins pour une coupe à 55 cm. C'est une perte à accepter pour concentrer le fourrage. En effet, les 40 cm de tige laissés au champ ne contiennent aucun nutriment intéressant et donc diluent le produit. L'ensilage sera plus digestible et plus riche en énergie (+ 0.07 UFL/Kg de MS). Pour un maïs récolté au même stade qu'une coupe classique, le taux en matière sèche de l'ensilage sera plus élevé (+ 7 %) dû à la forte teneur en eau de la partie basse de la plante (20 % de MS dans les 55 premiers centimètres).

Nous n'observons cependant pas de problème de conservation grâce au taux en amidon plus élevé. Lors du chantier observé, nous avons constaté un gain de débit instantané à l'hectare avec l'ensileuse (Claas 930) de 16 % par rapport à une récolte classique avec 10 % de fourrage en moins. La question de gestion des résidus de récolte reste floue pour les éleveurs qui ont mis en pratique la technique. Beaucoup de solutions existent cependant que ce soit broyage, rouleau classique, FACA ou un simple travail du sol.

Même si aujourd'hui, laisser des tiges de 60 cm derrière un ensilage peut être choquant, ce genre de pratique verra sûrement à se développer dans les années à venir, surtout comme cette année où les quantités de fourrage le permettent. Rappelons que cette expérimentation a été menée dans le cadre d'un DiNacuma.

par augustin.fouillet@cuma.fr • 02 51 36 90 30



L'Union des cuma mobilisée pour accompagner l'investissement dans la lutte contre le gel

Suite aux difficultés rencontrées après l'épisode de gel dans les Pays de la Loire, nombre de viticulteurs s'interrogent sur leur investissement pour des moyens de lutte contre le gel et certains réfléchissent à l'opportunité de réaliser ces investissements en cuma.

Fils chauffants dans le 44, tours antigel dans le 49... Les projets diffèrent selon les besoins de chaque viticulteur. Au-delà des questionnements sur les aspects techniques des investissements, se pose la question d'investir individuellement ou au sein d'une cuma, existante ou à créer. Il apparaît en effet que certains dispositifs fonctionnent mieux quand ils sont répartis sur un maillage territorial. L'investissement au sein d'un collectif permet également d'appréhender autrement le risque financier et les subventions mobilisables.

Pour vous accompagner dans la réflexion et dans la continuité de l'investissement pour les moyens de lutte contre le gel, l'Union des cuma propose différents temps d'échanges. Une première réunion a déjà été organisée aux côtés de la Fédération viticole de l'Anjou et de Saumur le 26 juillet dans les secteurs Brissac et Aubance.

Des réunions de travail ont été proposées à certains groupes viticoles de Loire-Atlantique pour échanger sur les avantages et inconvénients de tels investissements au sein d'une cuma : enjeux sur l'organisation interne, documents administratifs à rédiger, impact sur la comptabilité et réflexion sur la pérennité de ces matériels...

L'Union participe également à l'organisation d'une demi-journée d'information le 8 novembre à Vallet (44) avec l'intervention d'Anthony Chambrin, animateur de la FRCuma Centre-Val de Loire, référent sur le sujet de la lutte antigel au sein des cuma viticoles.

Enfin, lors de la semaine des cuma, 2 journées seront spécialement consacrées aux cuma viticoles, en 44 et en 49, avec entre autres un focus sur la lutte antigel.

Pour tout renseignement sur le sujet, votre contact : justine.lemonnier@gmail.com • 07 64 51 04 64

par justine.lemonnier@gmail.com • 07 64 51 04 64

Récolte de cultures spécialisées et en bio avec la coupe andaineuse à tapis : les moissons en décalées ont débuté à la cuma Ineauva.

« Elle est arrivée un peu après le début de la saison, nous n'avons pas pu faire les colzas avec » nous évoque Didier Barbarit, responsable du nouvel équipement de la cuma, une coupe à tapis andaineuse de marque Honey Bee de 6.5m (arrivée du Canada) achetée par la cuma Ineauva pour une utilisation inter-cuma avec les cuma de la Bruffière et des Landes Genusson.



L'objectif du groupe, faire au moins 120 ha/an de fauche en décalé pour la moisson, pour un tarif maximum de 50 €/ha équipement seul. Les 6 chauffeurs débutant, pour cette première campagne, sont en phase de mise au point de la technique et de l'organisation. Triticale, blé dur, céréales avec trèfles au pied, sarrasin, fleurs et autres cultures spécialisées ont été fauchées entre une semaine et quinze jours avant le passage de la moissonneuse. L'équipement attelé sur le relevage avant des tracteurs, fauche la moisson qui est déposée en andain sur l'un ou l'autre des côtés du tracteur. Les rabatteurs sont animés par l'hydraulique du tracteur et une centrale hydraulique attelée sur l'arrière du tracteur anime la coupe et les deux tapis.

Pour cette première campagne de mise au point, les débits sont très variables en fonction des conditions de la culture (versée ou pas, maturité, rendement...) et de l'habitude du chauffeur. « Avoir une expérience de chauffeur de moissonneuse est un plus » nous signale Sylvain lors d'un chantier de fauche de fleurs de « bleuets ». L'investissement de 60 000 € devrait être aidé à 30 %.

Lors de l'opération de reprise des andains en simple ou en double, avec un pick-up à tapis sur la moissonneuse à la place de coupe, on constate que l'efficacité du chantier de récolte augmente de 0 à 40% suivant les types de cultures et en fonction des conditions initiales (salissement, plantes compagnes...) par rapport à une moisson classique. Après la saison, le groupe fera sans doute un ajustement dans l'organisation actuelle pour performer les chantiers de la saison 2022.

<https://youtu.be/h1QbXZceMPw>

par michel.seznec@cuma.fr • 02 51 36 90 41

GESTION & JURIDIQUE



Vendre du matériel d'occasion

La vente du matériel de cuma s'effectue très souvent avec un concessionnaire. Toutefois, une cuma peut aussi vendre son matériel à une autre cuma, un agriculteur ou une ETA. Cette transaction s'inscrit alors comme une vente entre professionnels. Ceci implique des engagements supplémentaires et des règles coopératives s'imposent.

VENDRE AU PRIX DU MARCHÉ

Il est fortement recommandé de demander une estimation de la valeur du matériel par un professionnel en présence d'administrateurs. La vente est réalisée à un prix de marché pour éviter tout recours d'un adhérent contre la cuma ou de l'acheteur potentiel en cas de vice caché.

La transaction est réalisée dans la plus grande transparence : discutée au sein du conseil d'administration et avec les adhérents, informations transmises lors de l'AG.

LIMITER LES RISQUES

Une fois le prix déterminé et validé, la transaction débute par un compromis de vente. Sur ce document vont figurer le maximum d'informations sur la machine : critères techniques, équipements, nombre d'heures moteurs, date de livraison et prix de vente avec les modalités de paiement.

Si l'acheteur est un administrateur, alors après vote du CA, il convient de rédiger une convention qui sera validée en AGO. Sur la facture, la mention « au titre de l'article 1643 du code civil, la cuma ne garantit pas les vices cachés » limite le recours en cas de panne. Le matériel est vendu conforme au code de la route et aux normes de sécurité. Tous ces éléments permettent de limiter les risques de recours à l'encontre du vendeur.

DES DOCUMENTS A FOURNIR

Pour la vente du matériel, la facture fournie à l'acheteur ne suffit pas. Dans tous les cas, la cuma doit fournir : le certificat de conformité et le manuel d'utilisation rédigé en français.

Pour les matériels avec carte grise, la cuma doit fournir le certificat d'homologation routière. Les formalités d'immatriculation du véhicule vendu sont effectuées par le vendeur :

- Avant la vente, demander les documents nécessaires à la cession par voie électronique à cette adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Au moment de la vente, remettre la carte grise à l'acheteur, y mentionner très lisiblement « vendu le (date et heure de la cession) » suivie de la signature du vendeur.
- Etablir un certificat de cession cerfa n°15776*02 entre l'ancien et le nouveau propriétaire (un exemplaire pour chacun).
- Dans les 15 jours après la cession du matériel avec certificat d'immatriculation, l'ancien propriétaire déclare la cession par voie électronique à l'adresse citée précédemment.

Pour vous aider dans ces « méandres administratifs » voici un tutoriel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Actualites/Immatriculation-5-tutoriels-video-pour-vous-aider>

Enfin, la cuma doit sécuriser le mode de paiement. L'idéal est de demander un chèque de banque certifié par la banque émettrice. Cela garantit que le montant figure bien sur le compte de l'acheteur pendant 8 jours. Petit rappel : le paiement en espèces entre professionnels est interdit pour les montants supérieurs à 1 000 € TTC.

par gerard.poujol@cuma.fr • 02 41 96 77 15



C'est une application **simple et gratuite**
pour vous aider à **établir les coûts**
de revient prévisionnels d'investissement

Je calcule le prix de revient prévisionnel du nouveau matériel

J'obtiens les chiffres rapidement, en réunion ou dans mon tracteur



Je compare mes coûts prévisionnels avec ceux des cuma de l'Ouest

www.cumacalc.fr



santé
famille
retraite
services

Des contrats de prévention MSA pour améliorer les conditions de travail dans les cuma

Une Convention Nationale d'Objectifs de Prévention (CNOP) a été signée entre la Fédération Nationale des cuma et la MSA en mai 2021 pour une durée de quatre ans.

Elle a pour but de faire bénéficier aux cuma employeurs (0.5 ETP minimum cumulé sur l'année), d'un dispositif d'accompagnement technique et d'incitation financière, leur permettant de mettre en place des actions de prévention dans le cadre d'un contrat signé avec la MSA locale.

Ces actions seront mises en place avec les conseillers en prévention de la caisse locale MSA en lien avec les animateurs de l'Union des cuma et la cuma concernée.

OBJET : réalisation d'un contrat de prévention sur maximum trois ans entre la MSA du département et la cuma avec des objectifs définis et des conditions de réalisation.

OBJECTIFS : mise en place d'un projet global de prévention innovant et opérationnel dans la cuma, permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés et de limiter les accidents du travail et maladies professionnelles. Le projet devra porter sur les facteurs de risques suivants :

- Utilisation des machines, des équipements et outils
- Chutes
- Manutentions manuelles et postures contraignantes
- Risques chimiques
- Vibrations
- Bruit

Il pourra se présenter sous la forme de formation ou sensibilisation des personnes sur des risques spécifiques, d'aménagement de postes et d'espaces de travail, d'organisation du travail, d'investissements dans du matériel de prévention... A l'issue du projet, la cuma participera à la diffusion et valorisation des résultats obtenus par rapport aux objectifs à atteindre.

AIDE : accompagnement et soutien méthodologique de la MSA tout au long du projet et cofinancement des actions MSA/cuma avec un financement maximum de 50% du HT des actions prévues dans le contrat.

PROCESSUS : les cuma intéressées pourront se rapprocher des animateurs de l'Union des cuma afin de connaître toutes les modalités de mise en place d'un contrat de prévention.

par arnaud.bourgeois@cuma.fr • 02 40 16 39 52



Jean-Michel transmet (une dernière fois) ses compétences

Septembre est le mois où les jeunes alternants arrivent. Embauchés pour 1, 2 ou 3 ans selon leur cursus, le jeune va travailler en binôme avec son tuteur sur ses premiers mois, puis selon l'évolution de ses compétences va prendre de l'autonomie.

A 60 ans et après 32 années passées à la cuma l'Avenir de Rochetretoux (85), Jean-Michel forme son dernier apprenti. Suite à son BPREA obtenu au Lycée Nature, Hugo réalise à 19 ans un CS TMA au CFA de Mouilleron-en-Pareds.

« J'ai choisi de venir en cuma pour la diversité des tâches à effectuer où j'ai d'ailleurs réalisé ma première saison sur la moissonneuse ». La cuma sera sans doute un tremplin vers une future installation dans quelques années...

Le seul regret de Jean-Michel est de partir à la retraite au 30 septembre, mais si vous souhaitez accompagner Hugo dans son parcours de formation, n'hésitez pas à candidater.

La cuma recherche un mécanicien à compter du mois d'octobre. Envoyez votre CV à cumavenir@free.fr.

par frederic.duval@cuma.fr • 02 51 36 90 49

PRÉSIDENTIELLES 2022

LA GRANDE CONSULTATION

DES AGRICULTEURS
SUR LES CUMA

“

Du 21 septembre
au 21 novembre

Je m'exprime

”

cuma.placebymake.org



FORMATION



Une nouvelle offre adaptée aux besoins du terrain

Les outils, les machines, les métiers du réseau cuma évoluent... Se former tout au long de son parcours professionnel, c'est développer ses savoir-faire, accroître son autonomie, booster sa motivation.

La formation demeure un excellent moyen de gagner en performance et de s'adapter aux innovations. Pour répondre à ces enjeux, nous avons construit une nouvelle offre de formations salariés autour de 3 axes :

Renouveler l'offre de formation

En plus des formations que nous proposons chaque année (moisson, ensilage, soudure perfectionnement, actualités de la paie, MyCuma compta perfectionnement, savoir manager...), 7 nouvelles thématiques seront proposées cet hiver :

- Entretien transmission tracteur,
- Entretien hydraulique tracteur,
- Entretien circuit électrique,
- Entretien réglage anti-pollution,
- Formation agronomie,
- Formation prévention incendie,
- Droit social et gestion des heures.

Favoriser l'accès des salariés aux formations

La plupart des formations techniques se dérouleront dans une cuma pour favoriser l'inter connaissance entre salariés et se former en situation de travail.

Mieux communiquer l'offre de formations aux salariés de notre réseau

Un catalogue papier présentant l'offre de formation sera envoyé dans chaque cuma pour être directement consultable par les salariés.

Rendez-vous au mois d'octobre pour découvrir notre catalogue de formations.

Contact : Elodie Amestoy (Animatrice emploi/formation)

par elodie.amestoy@cuma.fr • 06 87 13 03 22

AGENDA

44

LOIRE-ATLANTIQUE

Formation secrétaire comptable • le 8 octobre (à Puceul)

Démonstration destruction couverts végétaux

• le 11 octobre en partenariat avec la Chambre d'Agriculture

(au GAEC du Bas Pays à Carquefou)

• le 21 octobre en partenariat avec le GAB

(au GAEC Le Bonheur est dans le Pré à Couffé)

Journée technique couverture du sol • le 19 octobre

(au GAEC des Charmilles à Abbaretz)

Assemblée Générale • le 27 janvier 2022 (secteur Pays de Retz)

Formations responsables • au premier trimestre 2022

49

MAINE-ET-LOIRE

Forum installation JA • le 14 octobre (au Fief-Sauvin à Mauges)

Formation secrétaire comptable • le 21 octobre (la Meignanne)

Journée technique couverts végétaux • le 19 novembre

en partenariat avec le syndicat Bassin Versant de l'Authion (aux Rosiers-sur-Loire)

Journée des trésoriers • le 3 décembre

AG de la section • le 8 janvier 2022 (secteur des Mauges)

72

SARTHE

Banc d'essai moteur • en novembre

contacter Benjamin Boivin 02 43 23 77 37

Formations moisson • en novembre

AG de la section • le 3 février 2022

85

VENDEE

Formation secrétaire comptable • le 15 octobre (à Bruffière)

AG de la section • le 20 janvier 2022 (à Poiré-sur-Vie)

POUR TOUS

Journée des commissions de l'Union • le 18 novembre

Semaine des cuma • du 22 novembre au 3 décembre

Portes ouvertes écoles • le 17 mars 2022

"Les jeunes poussent en cuma"

Tous ces événements seront soumis aux mesures sanitaires du moment en fonction des annonces du gouvernement.



Actimat

Notre solution de crédit ou de financement locatif directement chez votre concessionnaire de matériel agricole.

Crédit Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

CONTACT DES SECTIONS

LOIRE-ATLANTIQUE

Maison de l'Agriculture
La Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre
44939 Nantes cedex 9
02 40 16 39 50
paysdelaloire.44@cuma.fr

MAINE-ET-LOIRE

Maison de l'Agriculture
14 avenue Joxé BP 646
49006 Angers cedex 01
02 41 96 75 48
paysdelaloire.49@cuma.fr

SARTHE

72 avenue Olivier Messiaen
Immeuble Belle Ile
72000 Le Mans
02 43 23 77 37
paysdelaloire.72@cuma.fr

VENDEE

51 rue Charles Bourseul
ZAC Bell - BP 214
85005 La Roche-sur-Yon cedex
02 51 36 90 30
paysdelaloire.85@cuma.fr

INFOCUMA

Journal d'information
de l'Union des cuma des Pays de la Loire

Maison de l'Agriculture - 14 avenue Joxé
BP 646 - 49006 Angers cedex 01
Directeur de la publication : Marc Aurejac
Réalisation : communication FRcuma Ouest
Trage : 1 870 exemplaires